



## Projet Éducatif Territorial (PEDT) du

**Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement Élémentaire et  
Préélémentaire de COLOMBEY LES BELLES**



**Collectivité territoriale, EPCI ou SIS porteur du projet :**

Nom et prénom de l' élu de référence	ANNIE FLORENTIN
Fonction	Présidente du SIEEP
Adresse	5 rue Alexandre III
Téléphone	03.83.52.02.11
Adresse électronique	sieep@orange.fr

**Coordination du projet assurée par :**

Nom et prénom du responsable pédagogique	Karine FAUSEL
Fonction	Directrice du GIP NOE
Adresse	5 rue Alexandre III 54170 COLOMBEY LES BELLES
Téléphone	06/09/90/83/28
Adresse électronique	gipnoe@hotmail.fr

## Sommaire

- 1 **Quel est votre territoire ?**
- 2 **Quelles sont les modalités d'organisation des rythmes scolaires ?**
- 3 **Comment le PEDT a-t-il été élaboré ?**
- 4 **Comment le périscolaire est-il mis en place dans le cadre de la réforme ?**
- 5 **Dans quel cadre juridique s'inscrit le temps périscolaire ?**

**Signataires du projet**

**Annexes**

# 1 Quel est votre territoire ?

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) :

<b>Commune(s)</b>	<b>Nombre d'habitants</b>
Colombey-les Belles	1422
Bagneux	158
Barisey la Cote	208
Dolcourt	103
Selaincourt	190
Thuilley aux Groseilles	182
	<b>Nombre d'enfants concernés</b>
Niveau maternel (moins de 3 ans)	00
Niveau maternel (entre 3 et 5 ans)	109
Niveau élémentaire :	159
	<b>Nombre d'établissements scolaires concernés</b>
École(s) maternelle(s)	01
École(s) primaire(s)	01
École(s) élémentaire(s)	01

Organisation en **groupement scolaire** ?

Oui       Non

Les 6 communes sont regroupées au sein d'une école à COLOMBEY LES BELLES (Annexe 1 : carte du territoire)

**Atouts** du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT (ex : description des équipements sportifs et culturels, tissu associatif,...) :

Une structure d'accueil avec le GIP NOE qui est composé : d'une directrice, 3 animatrices.

Un bâtiment dédié à l'accueil périscolaire, extrascolaire et pour les NAP.

Collaboration avec l'école.

Équipements sportifs à proximité : terrain de foot, tennis, espace jeux, gymnase.

Associations : MJC (activités sport (judo, tennis.....), Acrophoto (club photo), association de pêche du CHEREY, Nooba, Théâtre de Cristal, MAC de Favières,

Etang à proximité et forêt.

Caserne de pompiers (découverte, formation 1<sup>er</sup> gestes)

Ecole de musique, Théâtre sur les communes voisines.

Animateurs locaux (sport, artiste ...)

**Freins** liés au territoire pour la mise en œuvre du PEDT (ex : transports, infrastructures...)

Transports : les enfants participants doivent être récupérés par leurs parents car il n'y a plus de bus.

Le temps d'animations autour des NAP (1h30) limite les sorties et le temps de transport ou le coût.

Précision sur les **domaines de compétences** acquises par le SIEEP

Scolaire

Périscolaire

Nouveau Temps Périscolaire

Restauration scolaire

Extrascolaire

**Avant la réforme, offre du territoire**

**Garderie périscolaire** (service de surveillance, pas d'obligation de déclaration à la DDCS, aucune norme d'encadrement)

**Accueil périscolaire** (diversité d'activités organisées dans la notion de projet, fréquentation régulière, respect des dispositions du Code de l'action sociale et des familles)

**2**  
**Quelles sont les modalités d'organisation des rythmes scolaires ?**

Périodes de la journée et / ou de la semaine concernées par le PEDT :  
 Mardi et Jeudi de 15h45 à 17h15

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
07H30 - 08H30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
08H30 - 11H30	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
11H30 - 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 - 15H45	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
15H45- 17H15	Accueil périscolaire	NAP		NAP	Accueil périscolaire
15H15 - 18H30		Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	

Précisez le positionnement des activités pédagogiques complémentaires (APC)

**Entre midi. De 12h50 à 13h20 les lundis et jeudis.**

### 3

## Comment le PEDT a-t-il été élaboré ?

#### Composition de la structure de pilotage

##### Partenaires institutionnels

- SIEEP (2 personnes)
- Personnel enseignant de Colombey (4 personnes)
- DSDEN (1 personne)
- Communauté de Communes de Colombey (1 personne).

##### Partenaires associatifs

- GIP NOE (4 animatrices et 1 directrice)

##### Autres partenaires (bénévoles, parents,...)

- Parents d'enfants inscrits aux NAP (3 personnes):
  - PEROUX AMELIE
  - ROUYER Laetitia
  - MACHOUART Marie-Claire

Soit une composition de 16 personnes.

#### Modalités de pilotage

A quelle fréquence le comité de pilotage s'est-il réuni ?  
1X/ mois.

#### Des groupes de travail ont-ils été mis en place ?

Oui       Non

Si oui, précisez les thématiques, observation, etc :

- Gestion des petits (sieste, transition)
- Organisation des activités par tranches d'âge et par cycle

De quelle manière les familles ont-elles été associées à l'élaboration du PEDT ?  
Invitation des parents d'enfants fréquentant la structure.

A quelle fréquence le comité de pilotage se réunit-il pour le suivi du PEDT ?  
1X/ an.

4

**Comment le périscolaire est-il mis en place dans le cadre de la réforme ?**

**Locaux**

Quels seront les locaux disponibles pour la mise en place des activités ? Bâtiment périscolaire, Ecole, salle polyvalente ...

Les enfants auront-ils accès à l'ensemble de ces locaux (salles de classe, bibliothèque, cantine, etc.)

Oui       Non

Autre précisez.....

Existe-t-il des conventions ou règlements d'utilisation de ces locaux (horaires, restrictions, etc.)

Oui       Non

Autre précisez.....

**Objectifs éducatifs du PEDT partagés par l'ensemble des partenaires (Annexe 2 : projet éducatif) :**

L'objectif est de permettre aux enfants d'inscrire leur implication également dans leur environnement tant social que culturel et naturel proche, en faisant le pari qu'ils sauront transférer leurs acquisitions en élargissant leurs champs de découvertes progressivement. C'est pourquoi le GIP NOE travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux : animateurs nature, conteurs, artisans, artistes, animateurs sportifs,...

**Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, ...) :**

- Amener les enfants à découvrir des activités innovantes et variées adaptées à son âge et à ses besoins
- Développer leur imagination à travers des thématiques et des ateliers différents afin que les enfants s'approprient les activités
- Valoriser les acquisitions scolaires à travers des activités non-scolaires
- Leur permettre d'acquérir un savoir-faire en leur proposant des activités sportives, culturelles, artistiques et d'expression.
- Découvrir et respecter leur environnement à travers les jeux et activités mis en place.
- Favoriser les interactions, développer les échanges, le vivre ensemble et l'entraide à travers des jeux
- Etablir une relation à travers les activités

**Activités proposées (Annexe 5 : formulaire et lettre de communication aux parents des 1 ers cycles)**

**Description des thématiques d'activités retenues et précisions sur la prise en compte de l'âge des publics concernés**

Objectif éducatif	Type d'activité	Activités envisagées	Public concerné	Durée du cycle
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le langage (parlé, écrit, musical)</li> <li>L'autonomie et le travail de groupe</li> <li>Le respect des règles de vie</li> <li>Les sciences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>culturelle</li> <li>artistique</li> <li>sportive</li> <li>sensibilisation à l'environnement</li> <li>sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ateliers poterie</li> <li>jeux d'expression poétique, expression corporelle, partage autour des jeux de langage</li> <li>sports co, jeux d'opposition, ...</li> <li>arts plastiques</li> <li>ateliers nature/ environnement</li> </ul>	Par groupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>- PS/MS</li> <li>- MS/GS</li> <li>- GS/CP</li> <li>- CP/CE1</li> <li>- CE2/CM1/CM2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptée en fonction du type d'activités, de l'âge des enfants, des disponibilités des intervenant extérieurs, du nb d'enfants,...</li> </ul>

**Quelle articulation des activités périscolaires avec le projet d'école ou le projet d'établissement ?**

Échange avec les institutrices concernant les étapes d'apprentissage des enfants par classe, les thèmes abordés, ceux qui sont approfondis, ceux qui mériteraient de l'être encore en dehors du temps de classe. Echange autour du repérage des difficultés (ou non) des enfants à identifier le temps NAP et à se l'approprier comme faisant partie de déroulement de la journée. Echange sur l'organisation des moments de transitions, de relais entre le corps enseignant et l'équipe éducative (d'animation) ....

**Intervenants extérieurs**

Associations socio-culturelles	Associations	Bénévoles, parents	Autres intervenants
<ul style="list-style-type: none"> <li>à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>«l'étoile et la lanterne »</li> <li>autres en attentes réponses pour des interventions ponctuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>animateur sportif indép. (brevet d'Etat)</li> <li>animateurs « nature » communauté de commune.</li> <li>animatrice lecture (conteuse professionnelle) jeunesse Com-Com</li> <li>animatrice poterie (potière) Communauté de commune.</li> <li>artistes professionnels indépendants (conteurs, artisans,...)</li> <li>- ...</li> </ul>

Les intervenants associatifs évoluent selon les disponibilités, les cycles. L'encadrement est essentiellement assuré par des professionnels locaux.

Des modalités contractuelles existent-elles entre l'organisateur et les partenaires ?

Oui       Non  
 Autre précisez.....

**Formation**

Prévoyez-vous une ou des formations de votre personnel ?	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Diplômante, non professionnelle (BAFA-BAFD) <input type="checkbox"/> Diplômante, professionnelle (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS...) <input checked="" type="checkbox"/> Qualifiante, (CNFPT, UNIFORMATION,...autres organismes de formation)
<input type="checkbox"/> <b>Non</b>	

Précisez :

Nombre de personnes concernées : 03 animatrices du GIP

Avancement de la démarche de formation (projet ou déjà engagé) : 01

Thématiques de formations privilégiées :

Les repères chez le jeune enfant, développement/ besoins du jeune enfant (aspects affectif, social, psychomoteur), mise en place d'activités sur des temps courts, prise en charge du handicap.

**Accueil des publics particuliers**

Enfants en situation de handicap

Envisagez-vous un accompagnement particulier pour les enfants en situation de handicap ?

Oui       Non

Autre précisez.....

Envisagez-vous des formations particulières pour l'encadrement des enfants en situation de handicap ?

Oui       Non

Autre précisez.....

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI (projet d'accueil Individualisé), quelles relations sont envisagées avec l'équipe enseignante, la famille ?

**Protocole prévu au règlement de l'établissement et de l'éducation nationale.**

Enfants de moins de 6 ans

Pour les enfants de deux et trois ans, sur quel temps a lieu la sieste ?

Périscolaire       Scolaire       Périscolaire et scolaire

Quels sont les moyens mis en œuvre pour respecter le rythme biologique des enfants de moins de 6 ans ?

**Salle de sieste et dans certaines classes pendant l'activité scolaire**

**Salle de repos dans le bâtiment accueil périscolaire.**

**La sieste se déroule après la lecture d'une histoire ou un temps calme après la pause méridienne.**

Comment envisagez-vous la transition entre les différents temps de la journée pour ce public ?

**Pour améliorer cette transition entre le temps scolaire et les NAP à la fin de la sieste, le réveil sera ritualisé de la manière suivante :**

**Organisation du temps de travail d'une ATSEM afin que celle-ci prenne en charge les petits qui se rendront aux NAP**

**Mise au calme des enfants dans une pièce pour regroupement sans être mélangés aux plus grands : salle à côté de la BCD**

**Le groupe des petits sera emmené par l'ATSEM pour une prise en charge par le GIP.**

**Identification des personnes en réalisant un trombinoscope qui sera affichée pour permettre**

**aux enfants de se familiariser avec les visages.**

Quelles sont les modalités d'information des familles sur le contenu et la mise en œuvre du PEDT ?

**Mise en communication via les sites internet des communes/ infos via les tableaux d'affichages/ mise à disposition dans les communes.**

Quelle(s) est (sont) le(s) mode(s) d'inscription aux activités proposées et les raisons ayant conduit à ce choix ?  
**Inscription papier afin de faciliter la gestion**

**Contribution financière des familles le cas échéant pour les différents temps périscolaires (matin, midi, soir) ?**

	Tarif de base (heure)	Tarifs allocataires CAF	Tarifs Familles dont le QF<800€
MATIN (à la demi-heure)	2.80 €	2.30 €	2.20 €
MIDI : garde + repas	7.00 €	7.00 €	6.70 €
SOIR : accueil de 15h45 à 18h30. Facturé au ¼ d'heure	2.80 €	2.30 €	2.20 €
NAP de 15h45 à 17h15 deux jours par semaine	3€ /3h de NAP par semaine		

**Évaluation du projet**

Périodicité de l'évaluation

**En fin de cycle d'activités**

Plusieurs critères doivent pouvoir mettre vérifier si les objectifs sont atteints :

- Les enfants ont assimilé les règles de vie et les mettent en pratique
- Les enfants font les activités qu'ils ont choisies
- Les animateurs ont réussi à répondre aux attentes de l'ensemble des enfants
- des temps de discussions sont mis en place pour que chaque enfant puisse s'exprimer
- un enfant peut ne rien faire pendant les activités et s'occupe seul en toute sécurité en présence d'un animateur.
- Les enfants sont détendus
- Taux de fréquentation
- Taux d'encadrement
- La justesse des thèmes
- Les locaux, l'environnement
- La qualité de l'animation.
- Assiduité de l'enfant pour aller au bout de l'activité ou si renoncement répété.

Critères : données quantitatives par le GIP, enquête de satisfaction auprès des enfants / parents / comité de pilotage / enseignants.

Durée du PEDT (3 ans maximum) : **3 ans**

**5**  
**Dans quel cadre juridique s'inscrit le temps périscolaire ?**

	<b>Accueil de loisirs périscolaire, dès lors qu'il y a à école dans la journée.</b>
	Accueil de loisirs assoupli dans le cadre d'un PEDT
<b>Cadre réglementaire</b>	Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) Décret n°2013-707 du 2 août 2013 – convention PEDT
<b>Taux d'encadrement</b>	Au minimum : 1 encadrant pour <b>14 enfants</b> de moins de 6 ans 1 encadrant pour <b>18 enfants</b> de 6 ans et plus
<b>Durée d'ouverture</b>	<b>1 heure minimum</b> d'accueil par journée de fonctionnement
<b>Intervenant extérieur</b>	Comptabilisé dans les taux d'encadrement

<b>Souhaitez-vous déclarer l'accueil périscolaire ?</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Accueil de loisirs assoupli dans le cadre d'un PEDT</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Matin</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Midi</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>NAP</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Après-midi</b>

## Signataires du projet

Présidente du SIEEP  
Annie Florentin

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle :  
Raphaël BARTOLT

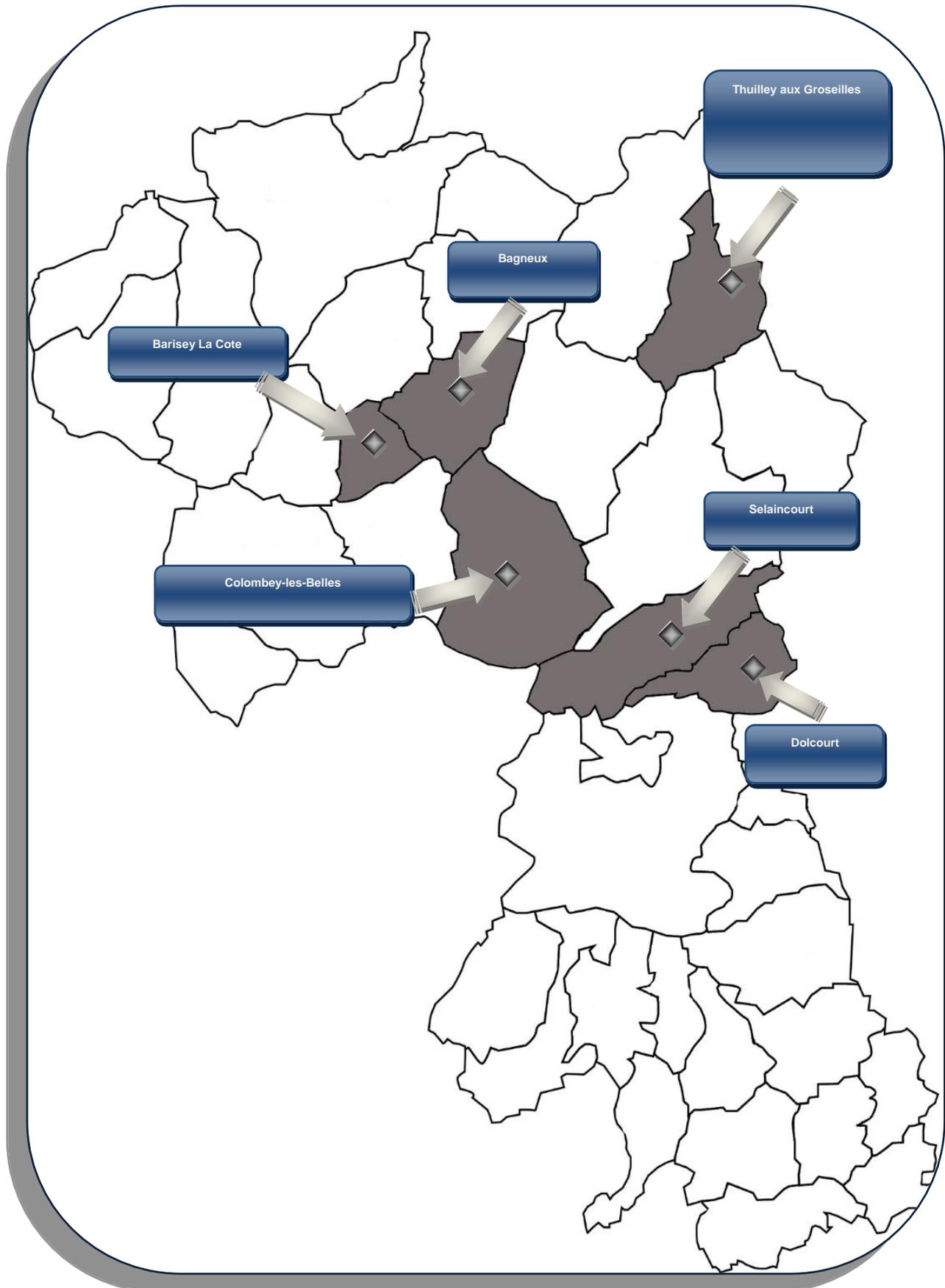
Le Directeur Académique des Services de  
l'Éducation Nationale :  
Jean-Luc STRUGAREK

La Directrice de la CAF de Meurthe-et-Moselle :  
Juliette NOËL

### Liste des annexes

- Annexe 1 : Carte du territoire
- Annexe 2 : Rédaction du projet éducatif et pédagogique.
- Annexe 3 : deux exemples de programmation NAP (deux cycles).
- Annexe 4 : Coût des NAP sur un cycle (intervenants extérieurs, matériel, animateurs venant compléter l'équipe d'animation périscolaire,.....)
- Annexe 5 : courrier aux parents (communication)
- Annexe 6 : règlement intérieur, fiche d'inscription

**Annexe 1 : Le territoire**





**Annexe 2 :** Le projet éducatif.

# Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement Élémentaire et Préélémentaire de Colombey les Belles

## Projet Educatif



### Une politique éducative forte.

Le SIEEP de Colombey-Les-Belles regroupe 6 communes qui s'inscrivent dans une démarche volontariste en mettant l'éducation au centre de leurs priorités. Il considère avoir une grande part de responsabilité dans le domaine éducatif et donc dans la mise en œuvre d'une telle politique forte avec le confort du constat d'un accroissement de l'intervention des politiques locales dans l'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs locaux, et de sa responsabilité face aux enjeux du territoire.

Le SIEEP a aussi une volonté de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin d'offrir des services en totale adéquation avec les besoins de nos enfants et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir associer et mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'épanouissement et de la réussite scolaires de chaque enfant en prenant en compte l'éducation de l'Enfant dans ses différents temps et ses différents environnements et mettre en cohérence les dispositifs et action éducatifs existants.

C'est pourquoi le SIEEP de Colombey-Les-Belles s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des acteurs au sein de ce **Projet Educatif Territorial**

Le GIP NOE, déjà organisateur des activités périscolaires dans le cadre d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) déclaré auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), propose d'inscrire ce projet dans la continuité **pédagogique faisant lien entre le projet scolaire et celui des temps d'accueil péri et extra-scolaires.**

### 1. Les valeurs éducatives :

Elles sont portées par la direction et l'équipe d'animation, et se déclinent autour des caractéristiques du développement des jeunes enfants :

- Le respect des besoins des jeunes enfants, en lien avec l'aménagement de ses différents temps de vie,
- Le respect du besoin de sécurité affective : besoins de repères spatio-temporels, humains,
- la solidarité, la coopération,
- le partage,
- L'ouverture à l'interculturalité, l'altérité,
- l'écoute et le respect de l'autre,
- l'équité : chaque enfant est accompagné à la hauteur de ses besoins et capacités
- le plaisir et l'amusement.

Elles orientent les réflexions menées autour des actions visant :

- le développement de l'autonomie,
- l'épanouissement des jeunes enfants au sein de la collectivité : chaque activité doit être pensée pour permettre à chaque enfant de prendre sa place dans le groupe,
- le développement de l'estime de soi
- l'expression de leur personnalité,
- L'élargissement de leur champ culturel, par le biais de supports diversifiés, pour que chacun puisse s'appuyer de manière singulière sur ce qui lui correspond le mieux, et pour permettre aux enfants de faire des liens.
- Les actions permettent aux enfants de faire par eux-mêmes, à leur rythme, sans attente de résultat ou de productivité : le plaisir et l'estime de soi priment, ce qui implique que l'enfant fasse ce qu'il est capable de faire lui-même, pour évoluer à son rythme, avec le soutien de l'adulte. : Les réalisations sont simples, abordables, et permettent aux enfants d'expérimenter sans enjeu de réussite.

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif De Territoire) le SIEEP de Colombey-les-Belles propose de décliner les objectifs pédagogiques et éducatifs en prenant en compte le projet d'école établi par les enseignants et en respectant les 3 axes : **autonomie, langage (écrit & oral), sciences**

Les activités qui s'y inscrivent se déroulent dans une démarche d'éducation, de prévention, de tolérance et de prise en compte de la famille dans sa globalité.

### 2. Aspects pédagogiques :

Le temps dédié aux NAP est un temps d'acquisition et de jeux qui donne l'occasion aux enfants de pratiquer une activité à caractère culturel au sens large : artistique, sportif, musical, littéraire.

L'objectif est de permettre aux enfants d'inscrire leur implication également dans leur environnement tant social que culturel et naturel proche, en faisant le pari qu'ils sauront transférer leurs acquisitions en élargissant leurs champs de découvertes progressivement. C'est pourquoi le GIP NOE travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux : animateurs nature, conteurs, artisans, artistes, animateurs sportifs,...

Par ailleurs, cela implique de la part des professionnels :

- ✓ De réfléchir sur le sens de ce que l'activité peut apporter à l'enfant : apprentissage(s), motivation(s), intérêt(s) personnel(s), découvertes, plaisir...
- ✓ D'adapter l'activité selon l'âge des enfants et leurs centres d'intérêt
- ✓ De créer une dynamique de groupe et de la faire évoluer si besoin
- ✓ De proposer des choix d'activités sur un même temps donné
- ✓ De proposer des activités plus ou moins longues selon l'âge et d'adapter cette durée en fonction de ce qui est observé
- ✓ De prendre en compte l'enfant dans sa globalité : (et non pas comme une juxtaposition de « l'élève », « l'enfant dans sa famille », « dans son groupe d'ami », « dans le collectif », ....)
- ✓ De faire cohérence entre les différents lieux que fréquente l'enfant dans une même journée/semaine, pour l'aider dans sa construction de sens.
- ✓ De détecter les signes de mal-être et d'accompagner l'enfant
- ✓ De mettre en valeur l'aspect ludique aux activités proposées aux enfants
- ✓ De valoriser l'implication des enfants dans la réalisation de leurs projets

Certaines conditions doivent être réunies pour permettre une telle mise en œuvre, comme la mise en place avec les enfants des règles de vie autour du respect des uns et des autres, du matériel, des locaux, de l'environnement, des différences etc. , le fait de leur permettre d'exprimer leurs envies, de faire des choix dans le cadre de l'élaboration des projets.

Pour chaque thématique et les différents ateliers, les enfants sont concertés et leurs idées prises en compte.

### 3. Objectifs de travail :

Le GIP NOE centre sa réflexion sur l'alternance quotidienne entre le travail et le repos, le mouvement et l'immobilité, le rationnel et l'imaginaire, la pensée logique et les émotions. Des objectifs de travail doivent être fixés pour répondre à cette complexité :

- Amener les enfants à découvrir des activités innovantes et variées adaptées à son âge et à ses besoins
- Développer leur imagination à travers des thématiques et des ateliers différents afin que les enfants s'approprient les activités
- Valoriser les acquisitions scolaires à travers des activités non-scolaires (par ex. : établir un lien entre math et vie quotidienne par l'expérimentation, le jeu,...)
- Leur permettre d'acquérir un savoir-faire en leur proposant des activités sportives, culturelles, artistiques et d'expression.
- Découvrir et respecter leur environnement à travers les jeux et activités mis en place.
- Favoriser les interactions, développer les échanges, le vivre ensemble et l'entraide à travers des jeux
- Etablir une relation à travers les activités, les aider à tenir leur engagement : pour les plus grands notamment : effectuer un cycle du début à la fin. C'est pourquoi, les cycles sont, après un premier réajustement, de courte durée.

#### 4. Critères d'évaluation :

L'évaluation d'un tel projet est nécessaire pour le faire évoluer. Aussi, l'équipe du GIP NOE fait régulièrement le point : chaque semaine, pour préparer les activités suivantes après l'analyse des observations rapportées par chacun.

Plusieurs critères doivent pouvoir mettre vérifier si les objectifs sont atteints :

- Les enfants ont assimilé les règles de vie et les mettent en pratique
- Les enfants font les activités qu'ils ont choisies
- Les animateurs ont réussi à répondre aux attentes de l'ensemble des enfants
- des temps de discussions sont mis en place pour que chaque enfant puisse s'exprimer
- un enfant peut ne rien faire pendant les activités et s'occupe seul en toute sécurité en présence d'un animateur.
- Les enfants sont détendus
- Taux de fréquentation
- Taux d'encadrement
- La justesse des thèmes
- Les locaux, l'environnement

- La qualité de l'animation.
- Assiduité de l'enfant pour aller au bout de l'activité ou renoncement répété.
- Les enfants s'impliquent à leur rythme et prennent plaisir aux activités
- Des enfants ont découvert ou progressé à travers un univers méconnu ex. : ils s'amuse dans un monde imaginaire, reproduisent, inventent, font des liens entre les contes et arts plastiques ou activités théâtrales tout en les distinguant,...

Lorsque des points d'évaluation ne sont pas satisfaits aux yeux de l'équipe d'animation, une réunion spécifique centre la réflexion et l'analyse sur ce qui peut en être à l'origine. Cela fait l'objet d'un temps d'échange avec les enfants qui sert à reposer le cadre, permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs attentes, déceptions, difficultés à s'intégrer dans le groupe, à respecter les règles, à aborder l'activité proposée,...

#### 5. La place des parents :

Les parents doivent pouvoir se positionner facilement dans un relais, et comprendre ce qui se joue pour leurs enfants.

Il est important de parvenir à les sensibiliser, et à les sécuriser notamment par l'information, une place pour leur implication.

Ils doivent facilement prendre connaissance des activités et des projets mis en place, et la directrice se portent garante de cette communication, comme interlocutrice privilégiée.

#### 6. Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant :

- ✓ Elaborer un fonctionnement adapté autour des tranches d'âge, des activités, de la circulation dans l'espace, de l'aménagement des lieux, de l'utilisation du matériel.
- ✓ Créer un climat de confiance, d'écoute et d'échange avec les enfants
- ✓ Leur donner des repères dans l'espace et dans le temps
- ✓ Instaurer avec eux des règles de vie commune
- ✓ Avoir le droit de ne rien faire : les enfants qui montrent des signes de fatigue, ou qui ne parviennent pas à s'investir dans une activité doivent pouvoir, de temps à autre, se « poser », ou jouer librement en présence de l'adulte, et/ ou avec lui. Cela s'adresse particulièrement aux plus jeunes qui ont besoin de se retrouver dans une prise en charge plus souple se rapprochant de l'ambiance d'un contexte familiale. C'est pourquoi le fonctionnement prévoit une certaine souplesse.

## 7. Ressources et moyens :

### - *Composition de l'équipe et ses missions principales dans le cadre des NAP :*

#### - La directrice :

Elle possède le DEEJE, Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants. Sa mission est d'assurer la sécurité des enfants, et de répondre à leurs besoins, en proposant un accueil et des activités favorisant leur intégration dans le groupe, leur épanouissement et leur bien-être au sein de la collectivité. Elle organise l'accueil de sorte qu'il réponde aux exigences des NAP, gère les inscriptions, rencontre les partenaires et intervenants extérieurs pour programmer les cycles d'activités, assure le paiement de leur intervention, en gère la comptabilité, assure l'achat de matériel, prend en charge un groupe d'enfant lors de chaque séquence, s'assure du bon déroulement des activités. La directrice planifie des réunions, participe aux groupes de travail avec le corps enseignant, ainsi qu'au comité de pilotage en vue de coordonner les actions. Elle rencontre les parents, répond à leurs questions, et propose son soutien si besoin.

#### - Les animatrices :

Elles possèdent le BAFA. Elles mettent en œuvre le projet des NAP, en proposant des activités ludiques et en répondant aux attentes du projet, en collaborant sur la question de l'organisation par le biais des réunions d'équipe. Elles travaillent en étroite collaboration avec les intervenants extérieurs pour faire lien.

Elles savent détecter les signes de mal-être, ajuster leur prise en charge, et s'inscrivent dans une démarche de formation continue autour des questions incontournables concernant l'accueil des jeunes enfants : besoins affectifs et sociaux, hygiène, sécurité, conduites d'activités dans les temps périscolaires, prise en charge de l'enfant handicapé, mise en place de projets autour des jeux collectifs,... Les animatrices veillent à la sécurité et au bien-être des enfants accueillis, en adaptant leurs actions en fonction des besoins identifiés.

#### - L'équipe enseignante :

Les représentantes de l'équipe enseignante participent au comité de pilotage et aux groupes de travail. Elles accompagnent les enfants dans la démarche du projet en les aidant à se repérer, et en les orientant lors de la constitution des « groupes NAP ». Elles éclairent sur les liens possibles entre le projet scolaire et le projet éducatif du GIP, en partageant leur point de vue et en renseignant sur les contenus d'apprentissages de leurs élèves.

Leurs retours sont essentiels pour réajuster les prises en charge au regard de ce qu'elles observent dans les moments de transition ou encore pendant la classe : fatigabilité, signes d'insécurité, ou au contraire de plaisir à se retrouver aux NAP, facilité/difficultés à se repérer,...

- Les intervenants extérieurs :

Il s'agit d'associations, de professionnels : artisans, artistes, conteurs, animateurs sportifs diplômés. Ils co-construisent les programmes, adaptent leur intervention en fonction des besoins. Ils participent totalement à la mise en œuvre du projet en apportant leur savoir-faire.

Les interventions, ponctuelles ou périodiques, apportent une richesse dans la mesure où elles permettent aux enfants de se tourner vers l'extérieur, et dans la mesure où tout est mis en œuvre pour qu'elles fassent sens, continuité avec les différents temps de l'enfant.

- Les ressources financières :

Le fond d'amorçage alloué pour les activités NAP est consacré à l'achat de matériel pédagogique (jeux, jouets, équipements sportifs, feutres, peinture ...) ainsi qu'à l'embauche d'animatrices supplémentaires et animateurs extérieurs. La participation des familles vient le compléter avec des frais d'inscription de 1€50.

8. Les thématiques proposées :

Les thématiques sont proposées en fonction des programmes de l'école et en fonction des centres d'intérêt des enfants, dans la limite de ce qui est réalisable. Ils sont concertés, afin de pouvoir les exprimer librement. De manière générale, elles sont en lien avec : la découverte de l'environnement, la nature, l'interculturalité, l'art plastique, la musique, l'activité sportive, la littérature, l'expression, ...

La créativité, l'expression orale, corporelle, écrite, le « vivre ensemble », sont favorisés par les jeux et activités proposés.

9. Les locaux et équipements

Les activités se déroulent dans les locaux de l'accueil périscolaire, récemment construit afin d'assurer un accueil de qualité, les salles de l'école (salle de bibliothèque, salle motricité). La commune de Colombey met également à disposition une aire de jeux, un terrain de foot et un terrain de tennis.

La qualité et la proximité de ces installations représentent un atout considérable pour les enfants, leurs parents, les enseignants, les animateurs et les associations favorisant ainsi la continuité éducative sur le territoire.

En Conclusion :

Le SIEEP de Colombey-les Belles élabore le P.E.D.T en partenariat avec le GIP NOE, les enseignants, les animatrices, les parents et les différentes institutions en privilégiant au maximum l'intérêt de l'enfant. La qualité des activités qui lui sont proposées afin de favoriser son développement global, doit permettre le transfert des apprentissages au travers d'activités similaires transmises différemment.

### **Annexe 3 :** Exemples de programmation

#### *Exemple 1 :*

Chaque atelier sera pris en charge par un(e) intervenant(e) professionnel(e) extérieur(e), accompagné(e) d'un(e) professionnel(le) du GIP. Chaque atelier démarre par un temps d'accueil, un temps calme pour les petits qui sortent de sieste. L'enfant est inscrit à un atelier le mardi **et** un atelier le jeudi.

#### **Vous pouvez inscrire votre enfant le Mardi :**

➤ **1** Atelier lectures, histoires et contes, arts plastiques en lien avec les histoires contées une semaine sur deux  
Adaptés aux PS/MS/GS

**ou**

➤ **2** Activités sportives et ludiques, sport d'opposition et sports collectifs  
adaptées aux GS-CP-CE1 /CE2-CM1-CM2

#### **et Vous pouvez inscrire votre enfant le jeudi :**

➤ **3** Atelier modelage, argile, découverte de la matière, éveil artistique  
Adapté aux PS/MS/GS

**ou**

➤ **4** Le « Bazar des Mots » Conte et oralité : jeux d'expression poétique, expression corporelle, partage autour des jeux de langage Représentation en fin de cycle  
Adaptées aux GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2

#### *Exemple 2 :*

- ✚ **Découverte de l'environnement naturel** : observations ; sorties nature locales, découverte faune/flore, réflexions, jeux,...
- ✚ **Activités sportives** : sports collectifs et individuels,
- ✚ **Eveil musical** : alternance écoute, fabrications simples et expérimentations d'instruments à partir de recyclage.
- ✚ **Arts plastiques** : découverte à travers des supports diversifiés, développement de la créativité,
- ✚ **Temps calmes** : lectures, petits jeux de société, repos si besoin...

Les enfants seront rassemblés dans un premier temps afin que l'on puisse constituer les groupes après leur avoir présenté les activités.

Comme pour le cycle précédent, des intervenants professionnels extérieurs sont présents, (ponctuellement ou pour tout le cycle) pour animer les activités dans un programme co-construit. Une récréation est proposée avant la mise en route.

**Annexe 4 : Coût des NAP sur un cycle**

Coût des NAP cycle 1		
NAP 1	12 séances = 618 €	618,00 €
groupe 1 (24 enfants maximum)		
PS / MS / GS		
Atelier lectures, histoires et contes		
Arts plastiques en lien avec les histoires contées une semaine sur deux		
NAP 2	12 séances = 618€	618,00 €
atelier modelage argile		
découverte de la matière, éveil artistique		
NAP 3	12 séances 600€	600,00 €
Groupe 2 (20 enfants maximum)		
(GS) /CP / CE1 / CE2		
Activité sportive et ludique		
Sports d'opposition et sports collectifs		
NAP 4	13 séances = 1677€	1 677,00 €
« Le Bazar des Mots »		
Ateliers conte et oralité: jeux d'expression poétique, expression corporelle, partage autour des jeux de langage, représentation interactive en fin de cycle		
1	animatrice supplémentaire	307,00 €
ACHAT MATERIEL		270,00 €
total		4 090,00 €
Coût des NAP cycle 2		
<b>découverte Nature</b>	14 ateliers X 21 €	294,00 €
Approche naturaliste respectueuse		
Respect du vivant et des milieux naturels		
Identification et reconnaissance des oiseaux, des insectes, des arbres, des araignées...		
mieux comprendre la nature : techniques d'observations, d'écoute, d'inventaire...		
<b>Activités sportives et ludiques</b>		495,00 €
<b>Activité musicale</b> (interventions ponctuelles)		90,00 €
<b>Activité artistique</b>		495,00 €
Achat matériel : <b>concerne les quatre activités</b>		400,00 €
1 animatrice supplémentaire		408,00 €
TOTAL		2 182,00 €
<b>NB: -le calcul ne tient pas compte des animatrice "permanentes" GIP.</b>		
- Le nombre d'animatrices varie si le nombre d'enfants augmente.		

**Annexe 5 :** Lettre aux parents : (double-cliquer sur l'image pour accéder au document PDF entier)



Mesdames, Messieurs, parents d'élèves  
des écoles maternelle et élémentaire,  
Le 5 janvier 2015

**OBJET :** Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seront mises en place à titre expérimental à Colombey-les-Belles à partir du 20 janvier 2015. Les NAP ont pour objectif, conformément au projet du gouvernement, de proposer un temps d'accueil nouveau, lié à une répartition du temps scolaire, plus précisément des apprentissages scolaires, plus adaptée au regard du rythme des enfants.

Les NAP à Colombey-les-Belles, seront, dès le 20 janvier 2015, organisées par le Groupement d'Intérêt Public NOE (GIP NOE) et se dérouleront principalement dans les locaux de l'école de Colombey, avant de prendre place dans les locaux même du GIP, actuellement en construction.

Les NAP vont répondre à des besoins de découvertes sensorielles, artistiques, sportives, culturelles, en favorisant les interactions, la communication, et la richesse des échanges. Un des objectifs du GIP NOE, est également, dans un souci d'équité, l'accès aux NAP de tous les enfants.

**Organisation :**

1. Les NAP se dérouleront de 15h45 à 17h15 les mardis et jeudis de chaque semaine scolaire. Plusieurs activités seront proposées à vos enfants, pour lesquelles une inscription sera obligatoire auprès du GIP NOE.

**Organisation de la semaine incluant les Nouvelles Activités Périscolaires**

heures	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
13h30-15h45	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
15h45-17h15	Accueil périscolaire	NAP		NAP	Accueil périscolaire
17h15-18h30		Accueil périscolaire	fin 18h30	Accueil périscolaire	

2. Sorties de classe les mardis et le jeudi à partir de 15h45 :

- L'enfant n'est pas inscrit aux NAP :
  - il repart avec ses responsables légaux ou une personne figurant sur la liste des personnes autorisées, inscrite obligatoirement dans son dossier scolaire.
  - il prend le bus à 15h45.

Il n'y a pas d'accueil périscolaire pendant les NAP

- L'enfant est inscrit aux NAP :
  - Il participe aux NAP et ses responsables légaux (ou autre personne autorisée) viennent le chercher à 17h15
  - Il participe aux NAP et reste en accueil périscolaire (de 17h15 à 18h30).

3. Pour le bon déroulement de ces activités tout au long de l'année, il est nécessaire que les enfants inscrits soient présents, du début à la fin d'un cycle, soit du 20 janvier au 7 mai 2015. Toute absence devra donc être justifiée.

**G.I.P. NOE**  
En Mairie de Colombey-les-Belles  
5 rue Alexandre III  
54 170 Colombey-les-Belles

**Coordonnées :**  
Portable : 06 09 90 83 28  
e-m@il : gipnoe@hotmail.fr

## Annexe 6 : règlement intérieur et fiche d'inscription :

**Nouvelles Activités Périscolaires - NAP-  
REGLEMENT  
Année scolaire 2014/2015**

### I. DESCRIPTION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la mise en place des NAP fait suite au décret 2013-77 du 24 janvier 2013, et à la circulaire ministérielle n°2013-036 du 20 mars 2013. Les NAP organisées à Colombey-les-Belles par le GIP NDE sont issues de réflexions qui ont tenu compte des besoins identifiés des jeunes enfants, et du respect de leur rythme, au regard de l'organisation de leur semaine d'école.

Les NAP se dérouleront principalement dans les locaux de l'école de Colombey dans un premier temps. Lorsque les nouveaux locaux du GIP NDE seront disponibles, ils constitueront alors le lieu privilégié pour l'accueil des enfants inscrits aux NAP. Les alentours, comme le terrain de sport, la salle polyvalente, l'environnement proche, pourront également voir les NAP s'y dérouler.

### II. TARIFS ET PAIEMENTS

Les NAP proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sont payantes. Le tarif est fixé par le GIP NDE. Tarif NAP séance d'1h30 : 1,50 €, soit 3 €/ semaine.

Pour cette première mise en place (expérimentale), les NAP se déroulent par cycle, le mardi et le jeudi de 15 h 45 à 17 h 15.

Pour le cycle I, du 20 janvier au 07 mai 2015 :

**L'enfant est inscrit aux NAP du mardi et du jeudi (soit 3h) pendant 12 semaines, le coût total s'élève donc à 36 € pour le cycle I.**

Exemple : Charles est inscrit à l'atelier 1 le mardi et à l'atelier 2 le jeudi durant douze semaines. Coût des NAP : 36 euros à régler à l'inscription.

A la fin de ce cycle, un second sera proposé et prochainement tarifé.

En cas d'absence injustifiée, la directrice du GIP NDE prendra contact avec la famille afin de s'informer des raisons de l'absence, et de rappeler les règles qui conditionnent le bon fonctionnement. Suite à ce rappel, et en cas de deuxième absence injustifiée, les organisateurs se réservent le droit de annuler l'inscription de l'enfant qui ne sera plus accueilli lors des NAP pour la durée d'un cycle. **Aucun remboursement ne sera accordé.**

- ◆ **Les parents s'engagent à respecter les horaires et à récupérer leur enfant à l'issue des NAP (17h15). En cas de retard, l'enfant sera confié aux animatrices de l'accueil périscolaire, et le créneau de garderie sera facturé à 2,80 €.**
- ◆ **Aucune sortie n'est autorisée avant la fin des NAP.**
- ◆ Un enfant non inscrit aux NAP ne sera pas accueilli par les intervenants.

### V. ENCADREMENT

- ◆ L'encadrement est confié au personnel qualifié du GIP NDE, ainsi qu'aux intervenants extérieurs partenaires, liés par la convention co-signée.
- ◆ En cas d'absence d'un intervenant, les enfants seront pris en charge par les professionnels du GIP et/ ou toute autre personne qualifiée
- ◆ En fonction des activités, des groupes sont constitués prenant en compte l'âge des enfants, et le nombre par groupe.
- ◆ L'encadrement n'est pas responsable des objets personnels quels qu'ils soient, et décline toute responsabilité.

### VI. SANTE

- ◆ Les parents sont prévenus en cas de signes de maladies présentés par leur enfant. Ils pourront alors prendre des dispositions en fonction de la description des signes de mal-être.

### III. INSCRIPTION

I. Les familles doivent obligatoirement remplir une fiche d'inscription fournie par le GIP. **L'inscription de l'enfant n'est effective qu'à réception du dossier complet qui comprend :**

- ✓ La fiche d'informations relative à la famille
- ✓ L'attestation d'assurance : il est fortement recommandé d'avoir une assurance couvrant les risques pour l'enfant lui-même, mais aussi de blessure d'un tiers, de casse, ou dégradation de matériel.
- ✓ La copie des vaccinations
- ✓ Le formulaire d'inscription avec le choix des ateliers
- ✓ **Le règlement intégral du cycle d'inscription. Ce règlement est non-remboursable et doit être versé dans sa totalité lors de l'inscription.**

*Pour les enfants déjà inscrits au GIP (reentrée 2014), seul le formulaire d'inscription est à remettre à la directrice du GIP.*

**IMPORTANT :** tout changement relatif à l'inscription doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la directrice du GIP NDE.

### IV. FONCTIONNEMENT

I. Retards/absences :

- ◆ **Toute absence doit être justifiée** auprès de la direction du GIP NDE qui doit être avertie au plus vite par mail ([gipnce@hotmail.fr](mailto:gipnce@hotmail.fr)) ET par téléphone (06-09-90-83-28)

- ◆ Aucun traitement ne peut être donné à l'enfant pendant les NAP. Si un traitement est nécessaire, il doit faire l'objet d'un PAI et d'un entretien d'information avec la direction.

### VII. REGLES

- ✓ Les enfants accueillis doivent respecter : **les bâtiments, les équipements, le personnel** : en cas de détérioration de matériel ou d'atteinte envers ses pairs, un entretien sera proposé à la famille avec une visée pédagogique. Mené par la directrice, cet entretien vise l'amélioration du comportement.
- ✓ Si aucune amélioration n'est constatée malgré le soutien apporté à l'enfant, les organisateurs annuleront l'inscription de l'enfant pour tout le cycle. Aucun remboursement ne sera octroyé.
- ✓ Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.
- ✓ « Vivre ensemble » : il est interdit de porter atteinte aux personnes, adultes ou enfants, de quelque manière que ce soit, par les gestes ou par la parole. L'écoute mutuelle, la coopération, le « faire ensemble » sont privilégiés.



## Formulaire d' inscription aux Nouvelles Activités Périscolaires NAP

Les NAP sont facultatives et auront lieu les mardis et jeudis de 15h45 à 17h15.

- NOM de l' enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

PS  GS  MS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

- NOM du responsable légal 1 : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

- NOM du responsable légal 2 : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

- NOM, Prénom, de la personne autorisée à venir récupérer  
l' enfant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

### CHOIX DES ACTIVITÉS NAP

#### MARDI :

1 Atelier lectures, histoires et contes, arts plastiques en lien avec les histoires contées une semaine sur deux.  
Adaptés aux PS/MS/GS, 24 enfants maximum

Ou

2 Activités sportives et ludiques, sport d' opposition et sports collectifs adaptées aux  
GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2. 20 enfants maximum

#### JEUDI :

3 Atelier modelage, argile, découverte de la matière, éveil artistique. Adapté aux PS/MS/GS  
24 enfants maximum

ou

4 Le « Bazar des Mots » Conte et oralité : jeux d' expression poétique, expression corporelle, partage autour des  
jeux de langage Représentation en fin de cycle

Adaptées aux GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 20 enfants maximum

*NB : A la fin de chaque cycle, de nouvelles activités seront proposées.*

Date :

Signature :

Formulaire à retourner avant le 15 janvier 2015 accompagné des justificatifs et de votre règlement de 36,00 € au GIP NOE

#### **G.I.P. NOE**

En Mairie de Colombey-les-Belles  
5 rue Alexandre III  
54 170 Colombey-les-Belles

#### **Coordonnées :**

Portable : 06 09 90 83 28  
e-m@il : gipnoe@hotmail.fr